

**Arrêté ministériel portant désignation de professeurs
auprès du Service de l'Enseignement à distance**

A.M. 02-12-2011

M.B. 24-01-2012

La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de l'Enseignement de Promotion sociale,

Vu le décret du 18 décembre 1984 organisant l'Enseignement à distance de la Communauté française;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 27 décembre 1984 portant création de cours à distance de la Communauté française;

Considérant les besoins de recrutement relatifs à divers projets de conception de cours;

Considérant la procédure de sélection et la correspondance des candidats avec les profils recherchés,

Arrête :

Article 1^{er}. - Les spécialistes identifiés ci-après sont désignés à l'Enseignement à distance jusqu'au 31 août 2013 :

- Mme Elodie DECHAMPS, bachelier en Arts graphiques.
- M. Domenico LOMBARDO, bachelier en Arts graphiques.

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} décembre 2011.

Fait à Bruxelles, le 2 décembre 2011.

Mme M.-D. SIMONET